



**ATD**  
QUART MONDE

**COP21**

**Lutte contre le réchauffement : pas sans ni contre les pauvres**

**Depuis plusieurs mois, les Nations Unies, les États, la société civile et les collectivités territoriales préparent la COP21.**

Ce grand rassemblement international qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre prochains à Paris doit aboutir à un accord international sur le climat, capable de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Tout le monde reconnaît que la lutte contre la grande pauvreté et la lutte contre le changement climatique sont liées. **Les populations les plus pauvres sont celles qui subissent le plus les conséquences des dérèglements climatiques** (alors que leur empreinte écologique est la plus faible). Mais on a moins conscience qu'elles sont parfois aussi les victimes des mesures prises pour lutter contre le réchauffement.

Aux États-Unis, on profite d'une catastrophe naturelle pour supprimer des logements sociaux et empêcher le retour des plus pauvres en ville.

Aux Philippines, on déplace des populations habitant des zones exposées de la capitale, mais avec le risque de les couper de leurs activités de subsistance.

Ailleurs encore, on se lance dans une meilleure isolation thermique des logements, quitte à ce que cela renchérisse leur coût pour les ménages les moins fortunés.

Partout, on dit que la lutte contre le réchauffement va créer de nombreux emplois. Mais pour qui ?

**Lier lutte contre la grande pauvreté et lutte contre le changement climatique n'a rien d'automatique, mais c'est possible.**

À l'occasion de trois prochains rendez-vous internationaux en 2015 (Sommet sur le financement du développement à Addis-Abeba mi-juillet, Sommet spécial sur le développement durable à New York du 25 au 27 septembre, Conférence Climat COP21 à Paris en décembre), ATD Quart Monde tentera de faire entendre des propositions précises autour de trois grands repères :

1 - **Évaluer l'impact des programmes** en ne se préoccupant pas seulement de la moyenne de la population, mais aussi des 20% les plus pauvres.

2 - S'assurer que **les populations les plus défavorisées seront associées** à la mise en place et à l'évaluation des programmes, alors qu'elles en sont le plus souvent exclues, volontairement ou non.

3 - **Mettre en place des systèmes de protection sociale** et de formation et faire en sorte que ces populations puissent profiter des emplois qui vont se créer dans le cadre du passage à l'«économie verte».

**Le développement ne peut être durable que s'il n'oublie personne.**

#### **CONTACT PRESSE**

communication@atd-quartmonde.org - 01.42.46.01.69

**Typhaine Cornacchiari** - 06.18.05.29.83

**Adélie Guillaume** - 06.28.61.69.05



@ATDQM



ATDQM